

AUMENANCOURT

L E S T R O I S C O I N S

Bulletin Communal

Janvier 2013



Comme vous le remarquerez au fil de votre lecture, les actions communales ont été encore nombreuses l'année passée. L'amélioration du cadre de vie reste notre priorité avec des actions environnementales fortes. L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires va nous amener à repenser notre environnement urbain et l'entretien des espaces communaux. Le nouveau lotissement communal qui verra le jour en ce début d'année se doit

de donner l'exemple dans ce domaine, c'est pourquoi nous avons voulu un règlement prenant en compte les problématiques bioclimatiques ainsi que des constructions économes en ressources naturelles et plus particulièrement en ce

qui concerne l'eau. Une ressource précieuse qui nous concerne en premier lieu à Auménancourt. Par ailleurs une nouvelle organisation du service est en cours en raison de la cessation progressive d'activité de notre fontainier avec comme objectifs premiers une maîtrise des coûts allée à une qualité irréprochable de la ressource. La distribution des imprimés en boîte aux lettres à vélo dès que les conditions le permettent peut paraître anecdotique mais dans le domaine de l'écologie, jouer du symbole permet aussi de donner un signal fort. Par contre n'oubliez pas que si vous désirez être informé au plus vite vous pouvez vous connecter sur le site de la commune www.aumenancourt.fr et y trouver en plus de nombreuses informations pratiques.

Franck Gureghian

La vie de la Commune

Au travers des comptes-rendus des réunions du conseil municipal, nous vous exposons ici les projets en cours ainsi que les investissements réalisés et en cours de réalisation.

Création d'une commission pour l'élaboration du P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics). Le **P.A.V.E.** est un document de référence qui présente un état des lieux de l'accessibilité de la commune, des propositions de travaux d'amélioration de l'accessibilité et leur chiffrage. Il doit être mis en œuvre dès que des travaux sont prévus sur la voirie et les espaces publics. Afin de mener à bien l'élaboration du P.A.V.E la commune a fait appel à la Société BETA Ingénierie.

L'étude de la traversée d'Auménancourt-le-Grand, confiée à BETA Ingénierie arrive à terme, elle sera prochainement présentée au Conseil Général.

Préemption des parcelles A20 et A9 pour une superficie de 6ha 75a 50ca pour une valeur de 78 000 € + 2 030 € de frais. Un emprunt d'un montant de 80 030 € sur 3 ans est contracté auprès du crédit agricole au taux variable indexé sur EURIBOR 3 mois, le taux au moment de l'opération est de 2.47%.

Lotissement de la Gare (rue Pierre Guillaume). Le permis de lotir étant

accepté, le budget a été approuvé et s'arrête : en dépenses à 81541,60 € (comprenant les frais de géomètre, publication, étude de maîtrise d'œuvre, travaux de voirie, éclairage public, adduction d'eau potable, espaces verts et réseaux divers) et 81 000 € en recette.



Divers devis ont été acceptés :

Pour création d'un puisard rue de la Maison Rouge pour un montant de 8 121 € HT. Pour réfection d'un avaloir rue du 151ème RI pour un montant de 2 197,05 € TTC. Pour réfection d'enrobés suite à des travaux de branchement d'eau potable pour un montant de 3 903,74 € TTC.

Ces travaux seront réalisés par la société PEREIRA.

Les entreprises «Boelle» et «Charpentier du Massif» ont été retenues pour la **rénovation de la toiture de l'église** St Firmin pour un total de 54 848 €. Une subvention de 11 593 € a été accordée par le Conseil Général.

Installation d'un mat d'éclairage pour un montant de 759,46 € sur la place Gaston Nicolas qui sert de parking lors des manifestations au Centre culturel. Travaux réalisés par M. JOSNET.

Achat d'un échafaudage d'une hauteur de 6,35m, 3 plateaux de 2.10m de long et 0.72m de large pour un montant de 3 278 € TTC auprès de l'établissement ECHELLE 51 pour différents travaux.

Pour les fêtes de fin d'année : Achat d'un gros pot pour l'installation du sapin de Noël à la mairie pour un montant de 247 €. Pose d'un câble et d'une prise devant la salle polyvalente par l'entreprise JOSNET pour un montant de 602 € pour y installer une guirlande électrique qui sera louée auprès de la Société JOUVIN pour un montant de 217 €.

Afin d'accélérer les échanges avec les services de l'état, le conseil municipal s'est prononcé pour la **transmission des actes de la commune par voie électronique** (dématérialisation) et a choisi «BL Echanges Sécurisés» comme dispositif de télétransmission pour un montant de 480 € HT. Suite au passage de la commission de sécurité à la salle polyvalente quelques travaux sont à prévoir par rapport au

local de rangement des associations (local coupe-feu)

Mmes Aurélie DUMAS et Elodie GANTIER sont intervenues pour présenter les missions et modalités de fonctionnement du **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique** (CLIC) nouvellement créé à Fresnes-lès-Reims et auquel la commune a adhéré.

Pour faire suite à la mise en place du **SPANC**, le conseil municipal décide que le contrôle de conception et le contrôle de la bonne exécution des travaux seront pris en charge par la commune et exécutés par les services communaux.

M le Maire évoque la future retraite de M Jean-Jacques BAUQUAIRE, fontainier de la commune et propose au conseil d'ouvrir une réflexion globale sur les modalités de son remplacement : M le Maire souhaite garder la gestion de l'eau au niveau communal, elle serait alors assurée en interne. Mais qu'en est-il notamment de la gestion du matériel nécessaire ? Achat ou location ? De nombreuses questions sont encore à éclaircir et le débat reste ouvert.

M le Maire propose à l'assemblée l'acquisition d'un **vélo** qui permettrait notamment une distribution plus souple, dans un souci écologique, du courrier et notes d'information aux habitants. Le conseil donne son accord pour cet investissement.

Etat civil 2012

Naissances :

Alexis BONGRAIN, 1 janvier
Louka GRATTONI, 5 février
Tom GIRARDIN-CUNY, 8 février
Rose CHARPENTIER, 12 février
Lenzo DEANTONI, 16 février
Valentin MEISTERTZHEIM, 26 mars
Sara RIGALT, 27 mars

Hélyne DELOZANNE, 14 avril
Clara KRAICIROVIC, 7 mai
Léo GOSSET, 28 juillet
Luc SANDER, 29 juillet
Marin DONIZETTI, 31 juillet
Lisa DRAGOTTA, 23 août
Nathan BERTHELEMY, 2 septembre
Nathan BERTHELEMY, 2 octobre

Quentin FENAUX, 9 décembre
Quentin FOGOLIN, 13 décembre

Mariages :

Christophe MARTIN et Emilie HERDUIN, 12 mai
Benoît CASTET et Maude WICZEWSK, 23 juin
Guillaume HOCHARD et Noura NOUAF, 30 juin
Frédéric RICHARD et Alexandra NICOLAS, 7 juillet

Décès :

Chantal SEVRAIN, 08 mai
Gaston NICOLAS, 14 mai
Claude GARET, 04 juin
Marie-Josée COLLIN épouse DUSERRE, 29 juin
Annette CHAPPUIS, 14 octobre
Jean PHILIPPOTAUX, 17 novembre

Environnement

Vers un arrêt de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics d'Auménancourt.

La protection de la ressource en eau notamment celle du captage d'eau potable, la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants sont au cœur des préoccupations de la municipalité.

En effet, les pesticides, également appelés produits phytosanitaires, fréquemment utilisés pour le désherbage, pour lutter contre les insectes ravageurs ou des maladies, participent à la pollution des eaux. En milieu urbain, les surfaces étant globalement imperméables (bitume) ou semi-imperméables (allées sablées), elles sont propices au ruissellement et les produits chimiques peuvent donc rapidement être entraînés par les pluies vers les milieux naturels et les sources d'approvisionnement en eau potable.

De plus, l'utilisation de produits phytosanitaires implique des risques pour la santé des applicateurs et pour les personnes amenées à fréquenter les zones traitées.

Pour répondre à ces enjeux, la commune a délibéré le 25 mai 2012 en faveur d'une adhésion au niveau le plus élevé de la Charte d'entretien des espaces publics développée par la FREDONCA.



Signature de la charte avec Mr Robin

Par la signature de cette charte, Auménancourt s'est engagé à supprimer progressivement l'utilisation des pesticides dans les espaces publics,

ceci grâce à la mise en place d'un plan de gestion différenciée.

Pour aboutir à la mise en place de ce plan de gestion différenciée, l'ensemble des espaces publics d'Auménancourt a été recensé en juin ainsi que les pratiques d'entretien qui y étaient mises en place. Ces espaces seront ensuite classifiés selon leur fonction écologique et sociale.

Par exemple, les méthodes d'entretien et la fréquence des passages (tonte, fauche, désherbage) ne seront plus les mêmes entre les espaces de prestiges tels que les entrées de villages, les espaces d'accompagnements dans les lotissements notamment et les espaces plus naturels tels que les chemins destinés à la promenade.

Chacun peut agir dans son jardin et / ou sur son pas de porte, voici quelques astuces (certaines seront également mises en place dans les espaces communaux, observez les attentivement !)

La technique la plus simple est de ne pas avoir à désherber et donc d'occuper l'espace par des plantations.

Le fleurissement des trottoirs ou des pas de portes est donc la solution idéale en plus d'apporter de la gaieté dans les rues !

Le paillage est également une bonne solution pour prévenir la pousse des adventices mais aussi pour réduire l'arrosage des plants, des massifs ou des pieds d'arbres paillés.

Sur les surfaces imperméables (pavés, bitume...) un balayage régulier évite l'accumulation de terre et de graines dans les interstices du revêtement.

Le désherbage manuel : la méthode de désherbage la plus saine et la plus efficace reste le désherbage manuel. Préventivement, éliminer les plantes non désirées juste avant leurs montées en graines.

Le désherbage thermique : le principe consiste à appliquer une source de chaleur intense pendant une courte durée (1 à 2 secondes suffisent !) pour provoquer un choc thermique et faire éclater les cellules de la plante à supprimer. Pour une meilleure efficacité il faut utiliser cette méthode dès la levée des herbes indésirées.

Il existe différentes solutions : la plus économique consiste à verser de l'eau chaude sur les herbes à détruire, de préférence l'eau de cuisson des pommes de terre ou de riz (plus l'eau sera riche en amidon plus ce sera efficace). Différents appareils existent également : brûleurs à gaz, désherbeurs à vapeur d'eau ou à eau chaude... Ces méthodes présentent l'avantage de ne pas être nocives pour la ressource en eau et pour la santé de l'utilisateur.



Qu'est que la gestion différenciée ?

Le terme gestion différenciée désigne un mode de gestion plus respectueux de l'environnement qui vise à concilier au mieux la nature avec la fonction de chaque espace.

Il répond à de nombreux objectifs qui prennent en compte bien plus que la reconquête de la qualité des

eaux. Ainsi, il permet entre autres de favoriser la faune et la flore spontanée, d'assurer une gestion prenant en compte l'usage et la fréquentation des espaces, de diversifier les paysages en milieu urbanisé, de participer à l'embellissement du cadre de vie et de rationaliser les coûts de gestion.

Le CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Un service public de proximité gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et aux professionnels médico-sociaux.

Aurélié DUMAS et **Elodie GANTIER** sont à votre disposition pour vous informer sur les différents dispositifs en faveur des personnes âgées ainsi que sur les services contribuant à faciliter leur maintien à domicile (aides à domicile, soins infirmiers, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement, protection juridique, transport adapté...) mais également sur les possibilités d'accueil en établissement (hébergement temporaire, entrée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Elles peuvent réaliser une évaluation globale de votre situation en respectant votre projet de vie et élaborer un plan d'accompagnement personnalisé.

Vous aider dans les démarches administratives et la constitution de dossiers de demande d'aides financières (Caisses de retraites, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Office National des Anciens Combattants, réversion ...).

Ou encore proposer des actions de prévention individuelles et

collectives : organisation de conférences, groupes d'échanges, journée d'information, ateliers sur différents thèmes...

Favoriser la coordination des intervenants sanitaires, sociaux et médico-sociaux fait également partie de leurs missions.

Aurélié et Elodie vous accueillent au bureau du CLIC à Fresne-lès-Reims ou se déplacent à votre domicile, ainsi que dans les établissements hospitaliers du secteur.



Clic du Nord Rémois,
3, Place de la Mairie 51110
du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

tel. 03.26.05.74.19.
clicdunordremois@orange.fr

Le Clic du Nord Rémois intervient à Auménancourt, Bazancourt, Beine-Nauroy, Berméricourt, Berru Boultsur-Suippe, Bourgogne, Brimont, Caurel, Cauroy-lès-Hermonville, Cormicy, Courcy, Fresne-lès-Reims, Heutréguville, Isles-sur-Suippe, Lavannes, Loivre Merfy, Nogent l'Abbesse, Pomacle Pouillon, Saint-Etienne-sur-Suippe, Saint-Thierry, Thil, Villers-Franqueux, Warmeriville, Witry-lès-Reims.

Vous avez dit toponymie ?

Après avoir relaté dans les précédents bulletins la vie de monsieur Nicolas, le comité de rédaction a choisi de faire une recherche sur les noms de rues de notre commune.

Les noms de rues sont des toponymes (noms de lieu) relatifs aux voies de communication. L'homme depuis toujours, pour se situer dans un point de vue existentiel a éprouvé le besoin de nommer ses terres, ses voies de communication. Ainsi les toponymes sont

aux lieux, ce que les anthroponymes sont aux humains. Ils nous donnent de multiples informations. Ainsi les noms de rues, de même que chemin, ruelle, impasse, place font référence au relief, à la nature du sol, à la végétation, etc... Elles sont aussi évocatrices des

Classement toponymique des rues d'Auménancourt

A l'intérieur même des catégories, les noms sont classés par ordre alphabétique sans faire de distinction entre les trois villages puisqu'il s'agit d'une seule commune.

Noms à caractère topographique.

Ces noms de rues ont été donnés en fonction de la topographie c'est-à-dire selon le relief, le sol...

- Rue de la grévière
- Rue de la pierre longue

Les noms suivants sont des hydronymes (liés à l'eau) :

- Rue de la gloie
- Rue du gué
- Rue des noyelles

Noms désignant des localités voisines :

- Chemin d'Auménancourt à Brimont
- Rue d'Orainville
- Rue de Poilcourt
- Chemin de Saint Etienne

Noms désignant la présence d'un édifice.

Ces noms désignant la présence d'un lieu remarquable ou d'un édifice auquel cette rue donne accès :

- Rue de la brasserie
- Chemin du cimetière
- Chemin de la croix blanche
- Chemin de derrière l'église
- Rue de l'église
- Rue des granges
- Place de la mairie
- Rue de la maison rouge

Noms de riverains ou de personnalités :

- Rue du berger
- Rue Robert De Coucy
- Rue Desparmet
- Rue Armand Guéry
- Rue Pierre Guillaume
- Rue Nicolas Job
- Place Gaston Nicolas
- Rue Désiré Sarazin
- Rue Taillard
- Ruelle Saint Firmin
- Place / rue Saint Thierry
- Rue de la vierge.

Noms ayant trait à la végétation :

- Rue des cerisiers
- Rue de la forêt d'enfer
- Impasse des lilas.

Noms liés à l'histoire :

- Rue du 151ème RI
- Rue de l'Europe
- Rue de la paix

Noms de rue ne pouvant faire l'objet de classification particulière :

- Rue neuve
- Petite rue
- Rue du routil
- Ruelle trottin
- Rue de molveau

grands moments de l'histoire nationale et locale ou elles célèbrent des personnages. Elles peuvent aussi rappeler des édifices propres à Auménancourt... C'est pourquoi, après avoir consulté les documents du service de la voirie, du cadastre, des comptes rendus de délibération des conseils municipaux relatifs aux dénominations des voies, nous avons classé les noms selon leur sens, dans différentes catégories et seront traitées dans plusieurs bulletins.

Dans cette première partie nous allons nous intéresser aux noms à caractère topographique. Ces noms de rues ont été donnés en fonction de la topographie c'est-à-dire selon le relief, la nature du sol ou du sous-sol...

Afin de vous localiser, consultez le plan d'Auménancourt joint à ce bulletin !

La rue de la grévière (F-1)

Celle-ci conduit en effet à un terrain préalablement accidenté sur lequel la nature a repris ses droits, et au quel nous travaillons à une réhabilitation environnementale. Une probable extraction de gravier est à l'origine du nom, pourtant la présence de deux blockaus permet également d'envisager un bombardement, dont l'impact aurait donné au sol une configuration comparable à celle d'une carrière ou grévière. D'ailleurs géologiquement la présence de grève signifierait l'existence préalable d'un cours d'eau. Il subsiste encore beaucoup d'incertitude quant à cette hypothétique grévière ; grève nécessaire pour la reconstruction du village après-guerre.



Rue de la Grévière

La rue de la pierre longue (E-4)

En quittant Auménancourt le Petit, direction Bourgogne, vous avez certainement déjà remarqué la présence d'un gros caillou, c'est un menhir datant du néolithique. Pour les plus curieux, de cet endroit vous pourrez apercevoir les trois clochers des trois villages de la commune d'Auménancourt. Lieu d'histoire et de culture en milieu rural, c'est pour cela que l'association culturelle d'Auménancourt, lorsqu'elle a en 1989 réhabilité l'église Sainte-Félicité de Pontgivart en centre culturel a choisi d'emprunter ce nom.

Passons maintenant aux hydronymes (noms liés à l'eau) :

La rue de la gloie (D-3)

Cette rue menait directement à la rivière, et traversait le marais (appelé gloie).

La rue du gué (A-2)

Cette impasse au centre de Pontgivart conduit vers l'ancienne usine Hydroélectrique, le long de la Suippe. Le gué est un passage peu profond d'une rivière permettant la traversée pedestre. Comme c'est le cas ici, Il peut être l'œuvre de la main humaine, puisqu'il existe toujours une construction, vestige des différentes installations industrielles. En effet le courant des cours d'eau est une des premières sources d'énergie que nous avons su exploiter. Si un lieu peut en témoigner, il n'est autre que celui-ci, qui au fil des années a vu défiler, un lavoir, une filature ou encore un moulin.

La rue des noyelles (A-1)

Nom témoignant de l'état originel d'un lieu marécageux, aujourd'hui viabilisé (ou noue, du latin nauda qui désigne la prairie humide). Nous retrouvons cet usage dans de nombreuses villes du Nord de la France, comme Noyelles Godault, sur mer, les seclins, sous Lens ...

Le retable d'Auménancourt

Pour une meilleure conservation et pour que la population puisse en profiter, le retable d'Auménancourt a été déplacé au Centre Culturel.

Un retable est une œuvre destinée à l'enseignement religieux à travers l'image, disposée à l'arrière de l'autel. Celui d'Auménancourt est sculpté dans une pierre calcaire et date du XIVème siècle. Il est de forme rectangulaire, polychrome à l'origine. Il représente six apôtres. Nous pouvons encore identifier Saint Paul et Saint André. Sur le côté droit se trouve un évêque

ou un abbé, qui aurait commandité cette œuvre. On suppose qu'il vient de l'abbaye de Saint Thierry puis déposé dans l'église d'Auménancourt le Petit, lieu de naissance de Saint Thierry. Il a été répertorié au patrimoine dès 1920 puis restauré et exposé au musée du Louvre à Paris du 10 avril au 6 juillet 2009. Une protection sera prochainement aménagée.



Opération de mise en place du retable par la société Le Sciapode

CCVS : Un nouveau pôle scolaire, sportif et de services



Après avoir transité par plusieurs sites potentiels à Warmeriville durant ces dernières années, le projet a définitivement été implanté à l'angle du chemin rural de Lavannes et de la RD 20.

Après l'ouverture, en janvier 2004, du groupe scolaire d'Auménancourt, la reconstruction de l'école maternelle, du centre de loisirs et la création d'un plateau sportif de Bazancourt, la CCVS a entrepris depuis octobre 2011 la construction d'un équipement scolaire et de services à Warmeriville.

Ce groupe accueille désormais les élèves de Warmeriville, Isles sur Suippe et Heutégiville.

Le pôle scolaire a ouvert ses portes le 4 septembre 2012 et compte 11 classes : 4 classes de maternelle accueillent 116 élèves et les 179 élèves de l'école



élémentaire se répartissent dans 7 classes.

Les surfaces se répartissent ainsi, sur un bâti qui représente 3403 m² au total, la maternelle 1010 m², l'élémentaire 1086 m², les espaces communs (scolaires et périscolaires) 729 m², la restauration scolaire 416 m² et le logement-atelier 162 m².

D'autres projets sont en cours de réalisation notamment une étude est menée pour la reconstruction et extension du pôle scolaire et de services de **Boult/ Suippe**.

La création d'un plateau sportif est prévue à **Auménancourt** près du pôle scolaire « Suippe des Marais ». En complément de la parcelle proposée par la commune d'Auménancourt à l'Euro symbolique, l'acquisition d'un foncier complémentaire nécessaire à cette réalisation a été menée à bien par la CCVS.

Pour information, les groupes scolaires de la communauté de commune accueillent, pour l'année 2012-2013, 888 élèves répartis en 35 classes soit 337 élèves en maternelle (13 classes) et 551 élèves en élémentaires (22 classes).

La rentrée 2012 à Auménancourt

Le groupe scolaire Suippe des Marais, dirigée par M. Alain Grégoire, accueille les enfants des communes d'Auménancourt et de St Etienne/Suippe.

Les enfants ont retrouvé leurs locaux et leurs copains et les petits ont fait leurs premiers pas dans ce nouveau cadre de vie. L'école comporte 6 classes et a un effectif de 150 élèves répartis entre la maternelle et l'élémentaire.

L'école maternelle a un effectif de 49 élèves et dispose de 2 classes : La classe de **Mme Brigitte Coiseur** accueille 23 petits. La classe de Mmes **Nathalie Chatelain** et **Séverine Huet** a un total de 26 élèves dont 11 Moyens et 15 Grands.

Trois ATSEM aident les enseignantes: **Mme Lydie Guénard**, **Melle Sylvie Lecuyer** et **Mme Sandra Josso**.

L'école élémentaire a un effectif de 91 élèves répartis en 4 classes : 14 CP ; 24 CE1 ; 16 CE2 ; 19 CM1 ; 18 CM2.

Mme Mélanie Gobé a en charge une classe de CP-CE1.

Mme Corfu-Masson s'occupe d'une classe composée de CE1 et CE2.

Mme Evelyne Grégoire accueille des CE2-CM1.

Mr Alain Grégoire assure l'enseignement d'une classe de CM1-CM2.

Mélanie Gobé et Valérie Corfu-Masson travaillent à $\frac{3}{4}$ temps, Mr Alban Menu assure les compléments de service ainsi que la décharge de direction.

Les projets : En ce début d'année, des projets sont en cours d'élaboration.

La ville de Reims n'accueillant plus les écoles rurales dans ses piscines, les enfants sont amenés à la piscine de Rethel.

La classe de neige cycle 3 est en phase de négociation et un montage financier est en cours.

Chaque classe a un projet en interne.

Pour information, la fête de l'école aura lieu le samedi 1er juin 2013.

L'accueil périscolaire à Auménancourt est assuré par le service Jeunesse-Enfance-Education de la Vallée de la Suippe sous la responsabilité de monsieur **Sébastien Guillaume**. Il s'occupe de la cantine et de la garderie.

Cantine : 60 élèves en moyenne dont 15 enfants de la maternelle

fréquentent la cantine dont la capacité d'accueil est de 70 couverts.



Mesdames Sandra Josso et Sylvie Lecuyer s'occupent des élèves de l'école maternelle. Ceux de l'école élémentaire sont pris en charge par mesdames Lydie Guénard, Jocelyne Lecuyer, Anne-Sophie Rouy et M Sébastien Guillaume.

Mme Danielle Nicolas gère la cantine et aide au service.

Garderie : La garderie du matin est ouverte de 7h30 à 8h20 et est assurée par Mme L. Guénard avec un effectif de 10 enfants en moyenne. Celle du soir fonctionne de 16h30 à 18h30 (deux horaires 16h30-17h30-18h30) sous la responsabilité de Mme S. Josso et des professeurs des écoles. 15 enfants en moyenne la fréquentent.

